

Conseil Municipal du 8 octobre 2015

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaients présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Gervais, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Aim, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault, Faucher.

1. Travaux communaux

- Parking

Les travaux sont bien avancés. Il reste à faire le marquage au sol qui ne peut intervenir qu'après un délai de 3 semaines suivant le goudronnage. Les plots béton pour l'abri bus ont été réalisés par les agents. Les délais de livraison de l'abri vélo et de l'abribus sont de 6-8 semaines.

Des travaux supplémentaires ont été nécessaires :

- pose de 2 caniveaux pour l'écoulement de l'eau devant le garage de M. Mary et en travers du chemin à la fin du goudron : + 1879.44 TTC

- abri-bus : + 4 590 TTC

Soit actuellement un montant de travaux de 64 294 TTC (y compris honoraires maître d'œuvre et plantations) Il était inscrit 61 675€ au budget, mais l'opération budgétaire « voirie » qui regroupe entre autre le parking a une réserve de 5000€ pour y faire face.

Une rencontre avec les enseignants du lycée professionnel de Brette les Pins a eu lieu le 28/09 concernant l'aménagement des espaces verts du parking. Les élèves interviendront en octobre pour semer la pelouse et les 9 et 16 décembre pour les plantations.

Les propriétaires voisins du parking (M. Hardoin sur le coté et Mme Bled au fond) souhaitent qu'une clôture soit refaite. La commune pourrait établir des devis selon différentes options et leur proposer de participer pour une clôture mitoyenne. En cas de désaccord, il faudra peut être recourir au bornage.

- Cour école verte

Vu la dégradation de l'enrobé de la cour de l'école verte, et profitant de la présence des engins de chantier, la commission travaux a avalisé la réfection de cette cour dont le devis est de 3 148.80€ TTC

Le budget prévoyait une somme de 3 400€ pour le remplacement du portail, qui sera consacrée au final à l'enrobé de la cour.

Il manque toutefois une somme de 620€ pour équilibrer l'opération « scolaire ». Le conseil à l'unanimité autorise le Maire à prendre une décision modificative en ce sens.

- La commission travaux a décidé de demander des devis pour

- le remplacement des portes métalliques de la salle des fêtes,
 - la porte et fenêtre en bois de l'école bleue,
 - la modification de l'occultation des fenêtres de la salle de fêtes et cantine
- La commission dressera un cahier des charges au préalable.

- Réunion le 6/10 avec les Maîtres d'œuvre Cabinet Bourgois et Paysages de l'Ouest, HRC, Traçage service au sujet des résines.

En effet les réserves ne sont toujours pas levées quant à l'aspect des résines de la place de l'église. Le travail a déjà été refait, mais le résultat n'est toujours pas

acceptable. Le problème est uniquement esthétique et ne remet pas en cause la structure. De nouveaux travaux vont être entrepris en octobre si la météo le permet. Des clous seront mis aux angles des places de parking, car les pavés ne seront plus visibles avec les couches successives de résine.

Il faudra entreprendre des démarches administratives car le délai d'achèvement du marché est dépassé.

De même, 3 arbres qui n'ont pas « pris » seront remplacés, ainsi que 2 grilles d'écoulement des eaux pour être en conformité avec la législation.

2. Assurances commune

Mélanie Rapicault a lancé une consultation pour la révision des contrats d'assurances de la commune : pour les biens et la protection statutaire du personnel.

Sont consultés : Groupama , MMA et Smacl. Suite à son interrogation, le conseil décide de conserver l'assurance auto mission pour protéger les agents et les élus qui utilisent leur véhicule personnel pour le service de la commune. Par contre le conseil estime que les véhicules communaux pourraient être assurés au tiers à condition que les agents soient bien couverts en cas de sinistre sans tiers. Le résultat de cette consultation sera communiqué lors du prochain conseil pour être opérationnel au 1^{er} janvier 2016.

3. Salle des fêtes

Pour pallier au manque de nettoyage de la vaisselle lors des locations de la salle des fêtes, les responsables de la salle des fêtes proposent de faire payer la location de vaisselle. Après une large discussion, le conseil décide de faire l'essai sur l'année 2016 et adopte les tarifs ci-joints

.

4. Compte rendus réunions

- Communauté de communes : Bureau à Soultré
Centre aqualudique : compte rendu technique et financier 2014
Renouvellement de la convention Pays d'Art et d'Histoire avec le Perche Sarthois (reconduite tous les ans)
Economie : prêt participatif OSEO et avance remboursable accordé à « Contact sérigraphie diffusion »
Contrat territoire innovant signé avec le conseil départemental (fibre)
Droit irrévocables d'usage DUI pour les cybercentres 19 000€ sur 20 ans
Scot : engagement de la démarche avec le Pays Bilurien
Etude pour le rapprochement des EPCI des Brières et du Gesnois et du Pays Bilurien.
Redevance incitative : modification du règlement qui prévoit une participation financière en cas de changement de bac
Lancement de la consultation pour la construction de la gendarmerie
Poursuite du schéma de mutualisation
Demande de remise gracieuse des sommes mises à la charge de Mme Gousset sur exercice 2012

M. le Maire a assisté à la commission environnement qui portait principalement sur la collecte et la redevance des ordures ménagères. Au 1^{er} janvier 2016, la collecte en porte à porte n'aura plus lieu que tous les 15 jours. Il a proposé à la commission de porter le forfait de levées à 25, considérant

que les 16 levées actuelles n'étaient pas en adéquation avec ce nouveau rythme. C'est le conseil d'administration du SMIRGEOMES qui tranchera.

- SDIS : rapporteur Michel
Réunion de présentation des différentes missions SDIS, des centres de la Sarthe, et du conseil d'administration
- La POSTE : Réunion à Bouloire avec Stéphane Esnault et Didier Fouché
Présentation des nouveaux services dont les services à la personne pour étoffer l'activité des facteurs et pallier à la diminution d'activité du courrier.
- SIVOS : effectif de 170 enfants à cette nouvelle rentrée. Le Sivos a validé de laisser à la charge des parents l'adhésion aux transports scolaires du département.
- AG centre social : Michel Lecomte - rapport financier 2014. Rapport sur toutes les activités du centre social. Les élus reçoivent la plaquette du CSR à cet effet.

5. Questions diverses

- pour info la cantine a été contrôlée par les services vétérinaires le bilan global est bon : "petite cuisine (48 repas) bien tenue, suivi des procédures satisfaisant. Absence d'analyses sur les produits confectionnés sur place."

- La chartre de l'utilisation de la salle des fêtes par les enseignants a été signée par le directeur.

- 11 novembre banquet des anciens : conseillers au banquet : Michel, Stéphane Mélanie, Catherine, Richard, Maurice, Didier. A préciser pour la présence des conjoints.

Prochain Conseil

Jeudi 12 novembre en présence de Mme Karamanli

Jeudi 10 décembre

Vœux de la municipalité 9 janvier 16 h